

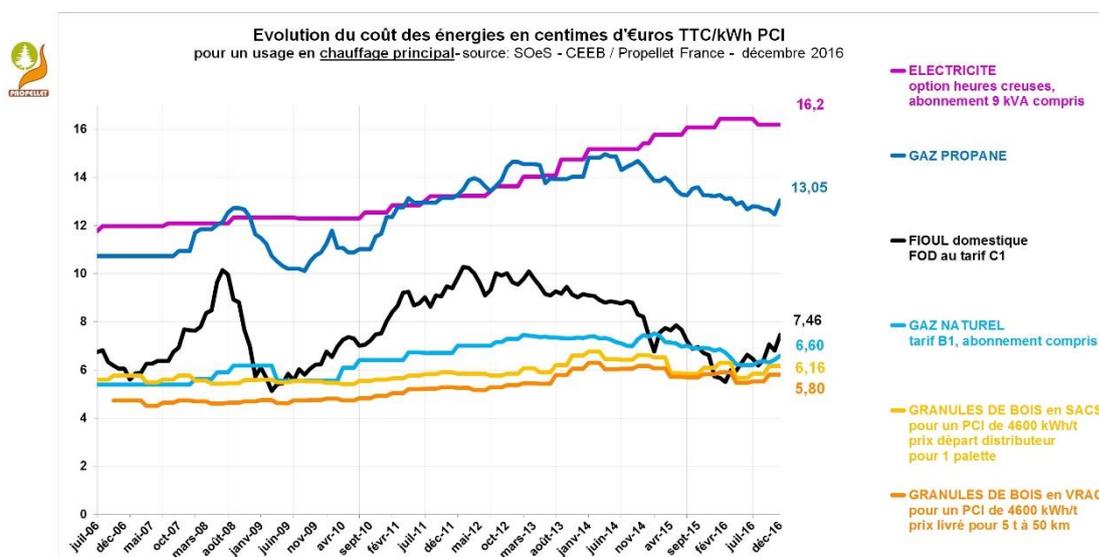


## CP du 22 février 2017

# Le prix du granulé : une énergie locale et renouvelable, gage de stabilité

Le dernier indice des prix montre que le prix du granulé de bois est compétitif et stable par rapport aux autres énergies.

En effet, le prix de l'électricité est 163 % plus cher que le granulé (en sacs), le fioul et le gaz sont respectivement 29% et 14% plus chers que le granulé (en vrac).



Vous pouvez suivre le prix du granulé sur le site internet du [Ministère de l'écologie](http://www.minec.fr), du développement durable et de l'énergie

Pourquoi le prix du **granulé reste plus faible et plus stable** que les autres énergies ?

**Electricité** : hausse des investissements dans les centrales et dans les réseaux publics, (aujourd'hui en France, l'électricité est la moins chère d'Europe).

**Fioul** : augmentation de la taxe carbone et accord conclu par les pays membres de l'OPEP pour une réduction de production de barils de pétrole. Le prix du fioul semble donc être reparti à la hausse.

**Gaz** : augmentation des tarifs réglementés + hausse de la taxe carbone



Le granulé est une énergie locale et renouvelable. Son **prix est indépendant du prix du pétrole**, il est par conséquent, **à l'abri des secousses des grands marchés mondiaux des ressources fossiles**.

Depuis 2007, l'évolution du prix du granulé est à peine plus importante que celle de l'inflation. C'est une des énergies dont le prix est le plus stable.

De plus, **le chauffage au granulé de bois n'est pas impacté par la taxe carbone**. La taxe carbone (ou plus précisément la Contribution Climat Energie) a pour but de **décourager le consommateur de faire le choix d'une énergie « polluante »**, c'est le principe « pollueur-payeur ».

Depuis sa mise en place en 2014, cette taxe est passée de 7€ en 2014 à 30€ en 2017 pour atteindre 56€ en 2020 et 100€ la tonne en 2030. **L'impact sur le prix du chauffage sera lourd** et deviendra un **signal-prix fort pour faire évoluer le comportement des consommateurs**.

Au-delà de son argument économique, **le chauffage au granulé de bois est une sérieuse solution écologique** face aux problématiques de **qualité de l'air et d'indépendance énergétique** tout en répondant aux attentes des utilisateurs en termes de **performance énergétique et de confort**.

